

Et après la 1^{re} année ?

La grille de 2^e année commune

<i>Formation commune</i>	28h
Religion	2h
Français	5h
Mathématiques	5h
Anglais ou néerlandais	4h
Étude du milieu	4h
Sciences	3h
Éducation physique	3h
Éducation par la technologie	1h
Éducation artistique	1h

<i>Activités complémentaires au choix</i>		3h
L'élève choisit un des 5 menus proposés		
Menu 1	Latin	3h
Menu 2	Sciences	2h
	Informatique	1h
Menu 3	Économie	2h
	Informatique	1h
Menu 4	Mécanique	2h
	Informatique	1h
Menu 5	Vie quotidienne	2h
	Informatique	1h
Total par semaine		31h

N.B

La 32^e heure est consacrée soit à de l'étude et à de la méthode de travail, soit à de la remédiation, soit à du coaching, dans le cadre d'un plan de soutien à l'élève en difficulté, décidé par le conseil de classe.

